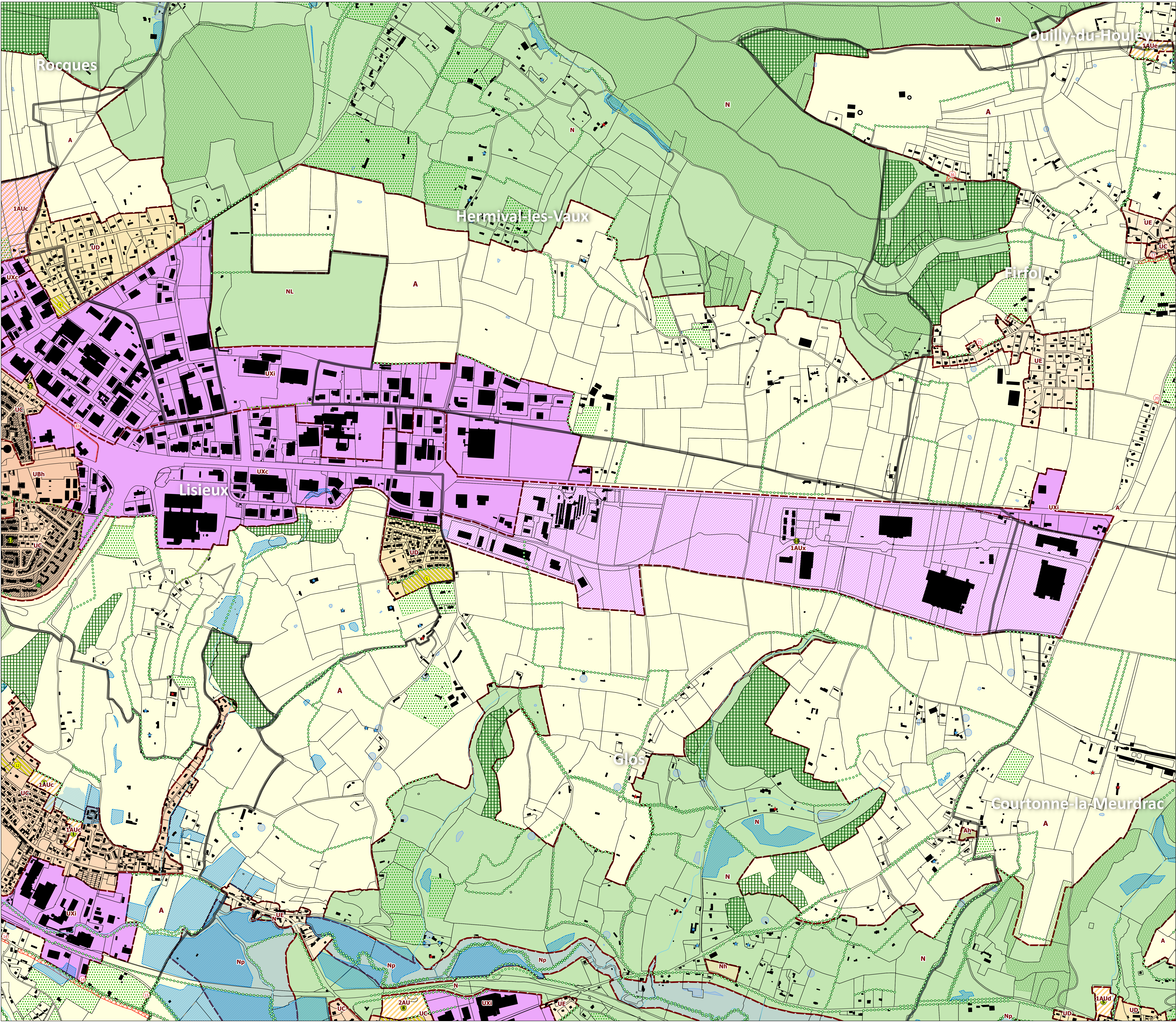




Zonage

Limite de secteur et nom associé

Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UA, UA_r)

Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UB, UB_h)

Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UC)

Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UD)

Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UE)

Zone urbanisée à vocation économique (UX, UX_c, UX_i)

Zone correspondant au parc zoologique (Uzoo)

Zone à urbaniser à vocation résidentielle (1AUB, 1AUC, 1AUd, 1AUE, 2AU)

Zone à urbaniser à vocation économique (1AUX, 2AUX)

Zone agricole (A, AL, AL_i)

Secteur de Hameau (Aa, Ah, Na, Nh)

Zone naturelle (N, NL, Nr, Nm)

Zone naturelle protégée (Np)

Environnement et paysage

1/ Eléments identifiés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du Code de l'Urbanisme

Arbre remarquable

Bâtiment remarquable

Secteur de bâti cohérent

Alignement d'arbres, haie

Verger

Boisement à maintenir

Mare, étang ou lac

Zone humide fiable ou très fiable identifiée par la DREAL

Zone humide identifiée après étude de terrain

2/ Espace Boisé Classé identifié au titre de l'article L.113-1 du Code de l'urbanisme

Espace boisé classé

Espace boisé classé (Alignement d'arbres, haie)

Prescriptions particulières

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Locaux commerciaux en changement de destination restreint

Locaux commerciaux sans changement de destination

Secteur de mixité sociale

Emplacement réservé et numéro d'ordre

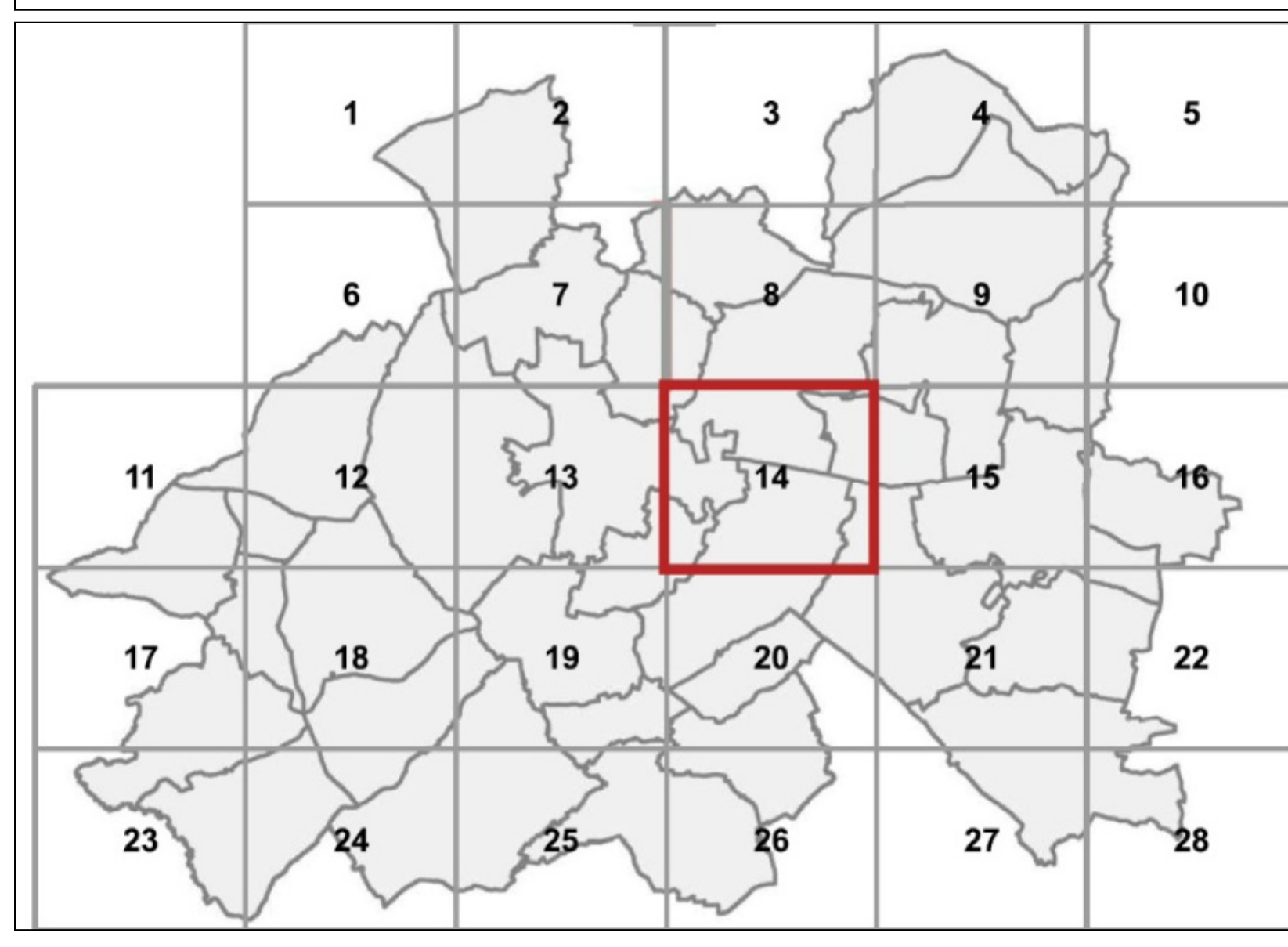
Potentiel foncier faisant l'objet d'une OAP densité

Numéro d'ordre de l'OAP aménagement

OAP environnementale

Elément de contexte

Limite des communes



PLUi de LINTERCOM

Lisieux Pays d'Auge Normandie

Découpage en zones

Echelle 1/ 5 000 e

Modification de Droit Commun n°9 prescrite le 11/06/2024

Approuvée le 18/09/2025

Pièce n°6 - 14

Réalisation : CALN, Planis - 2025

Source : AURH